**APPEL A PROJET - Création d’une structure expérimentale médico-sociale d’accompagnement et de soins palliatifs**

**Dossier de candidature : contenu et pièces à fournir**

**1. Référent du dossier**

Coordonnées

* Nom et prénom
* Fonction
* Adresse électronique
* Numéro de téléphone

**2. Porteur du projet**

Informations générales

* Raison sociale
* Numéro FINESS de l’entité juridique
* Nom et prénom du/de la président(e) ou du/de la directeur(trice) général(e)
* Adresse électronique
* Numéro de téléphone
* Adresse postale

Pièces à joindre

* Statuts (si personne morale de droit privé)
* Déclaration sur l’honneur, attestant l’absence de condamnations définitives mentionnées au livre III du CASF (datée et signée)
* Déclaration sur l’honneur, attestant qu’aucune procédure n’est engagée selon les articles L.313-16, L.331-5, L.471-3, L.472-10, L.474-2 ou L.474-5 du CASF (datée et signée)
* Copie de la dernière certification des comptes (si requise par le Code de commerce)
* Description de l’activité dans le secteur social et médico-social et de la situation financière associée, ou statuts indiquant l’objet social si l’activité n’est pas encore démarrée

**3. Le projet**

Pièces à joindre

* Modèle de gouvernance (organigramme, instances, dépendance vis-à-vis du siège, structuration du siège, nombre et diversité des établissements ou services gérés le cas échéant)
* Projet de document unique de délégation prévu à l’article D.312-176-5 du CASF
* Dossier de présentation du projet (20 pages en PDF) :
  + Nature des prestations
  + Catégories de publics concernés
  + Modalités d’admission
* Fiche signalétique indiquant le territoire ciblé
* Dans le cas d’un groupement de plusieurs gestionnaires : état descriptif des modalités de coopération envisagées
* Répartition prévisionnelle de la capacité d’accueil par type de prestation
* Modalités d’élaboration du projet d’accompagnement personnalisé
* Avant-projet d’établissement ou de service (article L.311-8)
* Projet de livret d’accueil
* Document individuel de prise en charge et modèle de projet personnalisé d’accompagnement
* Charte des droits et libertés de la personne accueillie
* Dispositions garantissant les droits des usagers (articles L.311-3 à L.311-8)
* Projet de règlement de fonctionnement, mentionnant les prestations délivrées
* Procédure de gestion des événements indésirables
* Protocoles de gestion des situations de maltraitance et autres risques
* Calendrier de mise en œuvre : déploiement, échéances de travaux ou locations, date d’ouverture du dispositif
* Le cas échéant, modalités de coopération selon l’article L.312-7 (projets de conventions avec partenaires locaux : filière de soins palliatifs, HAD, ESMS, établissements de santé, collectivités, dispositifs d’appui, GEM, ESA, ESMND, professionnels de santé libéraux…)
* Méthode d’évaluation prévue à l’article L.312-8 ou résultats d’évaluations antérieures (en cas d’extension ou de transformation)

**4. Dossier relatif au personnel**

Pièces à joindre

* Répartition prévisionnelle des effectifs (nombre et ETP), distinguant personnel salarié et personnel extérieur, avec tableau en ETP et modalités de mutualisation des postes pour le personnel extérieur
* Stratégie de recrutement pour les postes à créer
* Plan de formation prévisionnel sur 5 ans (types et modalités de formation)
* Organigramme prévisionnel de la structure
* Projets de fiches de poste
* Modalités de supervision et d’analyse des pratiques professionnelles

**5. Dossier architectural**

Pièces à joindre

* Plans prévisionnels (construction nouvelle ou restructuration)
* Description des locaux et de leur accessibilité
* Plan des locaux avec identification et surface de chaque pièce

**6. Dossier financier**

Pièces à joindre

* Comptes annuels consolidés de l’organisme gestionnaire (lorsqu’ils sont obligatoires)
* Programme d’investissement prévisionnel (nature des opérations, coûts, modes de financement, planning)
* En cas d’extension ou de transformation : bilan comptable de l’établissement ou service concerné
* Budget prévisionnel du service pour les cinq premières années en année pleine